

# RAPPORT ANNUEL 2018



## Table des matières

1. Introduction .....	2
2. Mot du président .....	2
3. Rapport du directeur général .....	3
4. Mandat et historique de la Commission .....	7
5. Profil de la région .....	7
6. Objectifs stratégiques quinquennaux .....	8
7. Gouvernance et administration : à propos de nous et notre clientèle.....	13
8. Participation aux réunions .....	16
9. Rapport de la division d'aménagement .....	17
10. Rapport du plan maître en loisir .....	22
11. Rapport de la division des services de déchets solides .....	23
12. Rapport des activités de communication .....	28

## 1. Introduction

Ce rapport annuel 2018 de la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) a pour but de présenter les activités de l'organisation au cours de la dernière année. La CSRK présente également dans ce document ses états financiers pour l'année 2018. Ceux et celles qui désirent se procurer une copie électronique du présent rapport peuvent le faire en consultant le site Web [www.csrk.ca](http://www.csrk.ca).

## 2. Mot du président

Depuis six ans, la CSRK n'épargne pas ses efforts pour relever les défis dans le développement économique, social et environnemental du comté de Kent et de la région de Rogersville. Notre commission favorise une collaboration active avec les intervenantes et intervenants dans l'analyse et la planification des dossiers ainsi que dans la mise en œuvre des actions. Le tout se passe au quotidien grâce à un niveau de réseautage imposant dans la région, à l'échelle provinciale et même à l'extérieur. Il est important de souligner que c'est grâce à la collaboration soutenue entre nos municipalités et districts de services locaux que ce travail se fait de façon continue.

La prestation de services de qualité et d'une grande efficacité est l'objectif central de notre commission. La vitalité et la pérennité de nos collectivités en dépendent. On peut même prévoir que la collaboration régionale ou sous-régionale dans la prestation de services et la conception d'outils d'intervention prendra encore plus d'importance dans nos petites collectivités à l'avenir.

Notre région fait face à des défis démographiques importants. Le vieillissement de la population se fait à un rythme accéléré et nos entreprises ont de la difficulté à pourvoir les postes vacants avec une main-d'œuvre qualifiée. La formation et l'immigration deviennent des moyens privilégiés de soutenir nos entreprises ou encore de permettre à ces dernières de se développer.

Après cinq ans d'existence de la CSRK, le conseil d'administration a voulu se pencher sur l'optimisation de ses ressources afin de remplir son mandat le plus efficacement possible. Plutôt de maintenir le statu quo ou simplement d'ajouter d'autres ressources, il fallait voir comment nos ressources actuelles étaient utilisées. Ce travail, sous la direction d'une firme d'expertise externe, a permis de déceler certains besoins dans l'organisation et aussi des moyens d'y répondre. Je tiens à remercier la firme Mallette pour son leadership et sa collaboration pendant cette étude. La mise en œuvre du plan d'action se poursuit. Je crois sincèrement que cette initiative a été un investissement qui va rapporter des dividendes importants à court et moyen terme.

En 2018, la CSRK a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique (2017-2021). Grâce à l'appui d'Opportunités NB, elle a hiérarchisé cinq secteurs dans le développement économique régional, soit les ressources naturelles avec un accent sur l'agriculture à court terme, le tourisme, la main-d'œuvre, la jeunesse et le marketing. Des plans d'action ont été créés et des personnes responsables ainsi que des partenaires ont été identifiés pour mener à bien ces plans d'action propres à chacune des priorités. La CSRK a aussi mis en œuvre certaines autres initiatives de collaboration dans le cadre de son plan stratégique. L'une d'elles consiste au soutien fourni au processus de planification d'une collectivité rurale dans le Grand Rogersville. Des démarches ont aussi été effectuées auprès du gouvernement provincial dans plusieurs dossiers politiques, soit la route 11 et les autres routes, l'Hôpital Stella-Maris de Kent, le changement climatique et son incidence sur nos collectivités, l'arrosage dans nos forêts, le développement de l'agriculture, ainsi que le service de communication sans fil.

Afin de croître comme région et permettre ainsi une amélioration de vie de nos citoyens et citoyennes, il nous faut être audacieux dans les moyens pour y arriver.

Sur une note personnelle, je veux exprimer toute ma reconnaissance envers les élus pour leur soutien pendant les trois dernières années durant lesquelles j'ai eu le privilège de présider cette Commission. Merci!

En concluant, je tiens à remercier le personnel et les membres des comités pour leur détermination à faire en sorte que les citoyens et citoyennes de Kent et de la région de Rogersville puissent profiter de services le plus efficacement possible ainsi que d'une qualité de vie supérieure.

Le président,

Maurice Maillet

### 3. Rapport du directeur général

La CSRK établie depuis six ans fait encore ses preuves! La contribution de la CSRK dans le développement de la région est inestimable. Le personnel dans notre organisation tient à cœur la région et contribue grandement à l'essor de cette dernière. La CSRK est choyée d'avoir un conseil d'administration dévoué et déterminé à faire avancer la région. Nous avons souhaité la bienvenue à un nouveau membre au sein de notre conseil d'administration (CA). Pierre LeBlanc du DSL de Grande-Digue a remplacé Kevin Arseneau, qui est devenu député provincial pour la circonscription de Kent-Nord. Marc Henrie, notre premier président de la CSR n'a pas renouvelé son mandat comme président du DSL de Saint-Paul. Ces deux jeunes hommes ont grandement contribué à la CSRK par leurs idées novatrices et leur grand désir de collaboration! Nous les remercions pour leur contribution à la CSRK! Notre commission est encore citée comme l'une des CSR de la province qui travaille le mieux ensemble et qui réussit à créer des projets et initiatives pour sa population.

#### **Projets réalisés en 2018**

L'année 2018 n'était pas de tout repos pour les membres du CA et du personnel. Des défis, il n'y en manque pas! Ci-dessous, je présente les grandes lignes des différents projets et défis que la CSR a relevés en 2018.

#### ***Plan stratégique***

La CSRK a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique. Neuf axes figurent dans le plan quinquennal. Le développement économique, le tourisme, les mesures d'urgence, la gouvernance locale et la communication figurent parmi les initiatives qui ont retenu l'attention. Les autres initiatives sont aussi importantes, mais elles n'ont pas été approfondies davantage en 2018.

En matière de développement économique, nous avons créé un comité régional de développement économique, qui a eu le mandat de préparer un plan d'action avec des initiatives de développement dans cinq secteurs : ressources naturelles, tourisme, marketing, formation et perfectionnement de la main-d'œuvre et la jeunesse. Chacun des cinq secteurs a son sous-comité et met en œuvre les actions reconnues par le comité régional de développement économique. Ces projets devraient se concrétiser en 2019.

Nous avons le privilège de travailler avec Lise Babineau, d'Opportunités N.-B. qui guide le processus de mise en œuvre d'initiative et accompagne les différents comités dans leurs projets. Nous sommes fiers de l'avoir parmi nous! De plus, nous accueillons deux employés de l'Association multiculturelle du Grand Moncton dans nos bureaux de Richibucto. François Houde et Sharla Goodwin accompagnent les nouveaux arrivants ainsi que les entreprises qui souhaitent recruter à l'international. L'ajout de ces services dans la région aide grandement au développement de notre collectivité ainsi que nos entreprises, qui doivent relever des problèmes de pénurie de main-d'œuvre.

En matière de tourisme, le CA a accepté de devenir le principal interlocuteur avec l'association touristique régionale la Côte Culturelle du Nouveau-Brunswick. Deux membres de notre CA font partie du conseil de la Côte culturelle et ils seront la voix des collectivités au sein de l'organisation touristique. Plusieurs défis attendent le secteur touristique. Une réflexion approfondie de l'avenir du tourisme devra avoir lieu afin d'assurer un plus grand accompagnement auprès de nos exploitants touristiques régionaux et locaux.

Pour les mesures d'urgence, nous avons accueilli un nouveau coordonnateur régional. Roger Pitre a remplacé Mike LeBlanc, qui a changé de ministère. Nous remercions M. LeBlanc pour son excellent travail dans la région de Kent. Il a grandement contribué à établir cette culture de résilience dans la région. Il a également sensibilisé nos élus et leaders communautaires à mieux se préparer à toute éventualité de situation d'urgence. Nous lui souhaitons bien du succès dans son nouvel emploi. M. Pitre quant à lui poursuit le travail de M. LeBlanc et travaille conjointement avec notre personnel pour la création et la mise en œuvre d'outils supplémentaires pour mieux préparer les gens en situation d'urgence. La toute première liste de 72 heures a été envoyée aux citoyens en janvier et un autre outil est en préparation pour 2019.

La collectivité de Rogersville a poursuivi son travail dans le but de devenir une collectivité rurale. Près d'une vingtaine de réunions ont eu lieu avec la population et des groupes cibles. La CSRK accompagne le comité régional d'étude dans la réalisation de l'étude de faisabilité de cette dernière. Tout devrait se terminer en 2019 avec la tenue d'un plébiscite sur la question de regroupement avec les DSL et le village.

En ce qui concerne la communication, la CSR de Kent a continué à améliorer ses outils communicationnels. Elle travaille avec les différents fournisseurs de services afin de mieux répondre aux attentes de la population. Nous publions maintenant deux bulletins qui sont envoyés à toutes les 17 000 résidences et entreprises de la région. De plus, nous avons lancé notre nouvelle application « Kent Services ». Elle est non seulement utile pour la gestion des déchets, mais elle permet aussi de mieux informer la population lors de situations d'urgence et de pannes d'électricité. Notre page Facebook est également très utilisée par le public.

### ***Plan maître en loisirs***

Julie Payer Lafrance voit aux 20 recommandations indiquées dans le plan maître en loisirs. Elle n'a certainement pas chômé! Les municipalités apprécient grandement son travail. La créativité et le sens aigu de collaboration servent bien à Julie dans ce poste. Parmi ses grandes réalisations, elle a accompagné la collectivité de Kent-Nord dans le développement et la création de deux postes en loisirs et accompagne cette région dans la conception d'une programmation récréative fort intéressante. Nous en sommes à la deuxième année de financement du poste financé par la CSR de Kent et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

### ***Projet historique***

À l'été 2017, un projet sur la toponymie de Kent a été présenté au CA. Ce projet unique au Nouveau-Brunswick a pour but de présenter l'origine des noms des collectivités de la région de Kent. Puisque la CSRK n'a pas d'historiens parmi son personnel, elle a fait appel à l'Université de Moncton par l'entremise de son Institut d'études acadiennes. Ce dernier a immédiatement accepté le projet historique et y tient beaucoup. La CSRK a reçu une subvention du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture afin de rembourser les salaires et autres dépenses reliées à ce projet. Cette étude, qui prendra près de trois ans, a pour objectif de publier des résultats dans un livre et sur un site Web, et de possiblement concevoir du matériel scolaire aux fins d'enseignement en salle de classe. Les chercheurs de l'Université ont pris l'année 2018 afin de recueillir le contenu nécessaire pour l'étude par l'entremise de rencontres dans chacune des collectivités de la région. Ces rencontres ont été très fructueuses et ont permis aux chercheurs d'aller chercher de l'information supplémentaire sur les collectivités de Kent.

### ***Services de police***

Les coûts pour les services de police font beaucoup de mécontentement dans la région de Kent. Les élus municipaux ont de la difficulté à comprendre et accepter que leurs voisins du sud et sud-ouest paient bien moins cher pour essentiellement le même service offert par la GRC. La CSR de Kent a été très proactive en préparant des documents d'analyse, en organisant des rencontres avec les divers intervenants associés à la sécurité publique et en communiquant son mécontentement auprès des divers ordres gouvernementaux. Sachant qu'il est impossible de mener ce complexe dossier seul, la CSRK s'est jointe à la CSR du Restigouche et à l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick pour faire avancer le dossier des coûts de police afin de faire diminuer les coûts pour les collectivités de la région de Kent.

### ***Dialogue N.-B.***

À l'automne 2018, le CA a accepté de faire partie du programme Communautés Dialogue N.-B. Ce tout nouveau projet permettra à la région de concevoir des initiatives de cohésion sociale. Notre comité régional tiendra ses premières rencontres en 2019.

### ***Centre Kent-Nord***

La CSR de Kent est maintenant l'intermédiaire entre les DSL et les municipalités de la région de Kent-Nord et la Ville de Richibucto dans le but de contribuer financièrement aux dépenses opérationnelles du nouveau centre sportif Kent-Nord. Cette infrastructure tant attendue dans cette région du comté a ouvert ses portes en décembre 2018! La région peut se réjouir d'avoir une infrastructure sportive moderne pour répondre aux divers besoins en loisirs sur le territoire.

### **Transport communautaire**

À l'été 2018, le Réseau d'inclusion communautaire de Kent est venu rencontrer le CA afin d'examiner la possibilité de faire partenariat dans l'offre du service de transport communautaire. Le service de transport géré par le Réseau d'inclusion communautaire fonctionne grâce à des bénévoles qui accompagnent les clients à leurs destinations. Afin de rendre le service plus accessible et plus abordable, une étude plus approfondie du service devait être réalisée dans le but d'arriver à des options. De façon parallèle, un comité provincial sur le transport collectif étudie la question du transport en milieu rural et a choisi la région de Kent comme endroit pour tester différentes initiatives. Ce partenariat provincial, régional et communautaire permettra possiblement à la région de se doter d'un système de transport plus efficace et qui répond à une plus grande clientèle. Le travail se poursuit en 2019.

### **Finances et administration**

L'adoption du septième budget pour l'année 2019 fut l'un des moments importants de la CSRK. Parmi les points à retenir, il y a l'augmentation des coûts de la collecte. Le CA a eu la surprise de l'un de ses fournisseurs de service en mai qui a annulé son contrat, ce qui a provoqué une hausse substantielle des coûts. Également, lors de la préparation du budget, l'autre fournisseur de service a annoncé qu'il ne renouvelait pas l'entente, forçant la CSR à aller en appel d'offre, ce qui a fait augmenter les coûts de deux des cinq contrats. N'ayant pas grand choix d'accepter la soumission, le CA a adopté un budget global de 4 millions de dollars pour l'année 2019. Il a également donné la directive à son personnel de présenter des options pour contrer d'autres augmentations faramineuses en matière de collecte de déchets.

Le CA a mandaté, au printemps 2018, la firme Mallette, de revoir la structure administrative de l'organisation et d'y proposer des changements. Il a accepté les recommandations proposées par les consultants et la mise en œuvre a débuté à l'automne 2018. L'embauche d'une adjointe administrative au bureau de Bouctouche figurait parmi les recommandations. M<sup>me</sup> Francine Arsenault a donc été embauchée en novembre 2018 pour pourvoir ce poste. On lui souhaite la bienvenue dans notre équipe!

### **Remerciement**

Pour conclure, je veux remercier le conseil d'administration et le personnel de la CSRK de son appui durant cette année. Encore cette année, vous avez démontré du leadership et une grande volonté de collaborer et travailler ensemble comme région. Il n'est pas surprenant que les autres régions dans la province regardent attentivement notre région puisque sur le plan collectif vous voulez faire avancer la région de Kent. Une excellente collaboration et une grande ouverture d'esprit du conseil d'administration et du personnel facilitent mon travail de directeur général et me permettent de faire avancer des dossiers qui touchent les citoyens de la région de Kent. Avec cela, bon succès aux membres du personnel et au conseil d'administration et au plaisir de travailler avec vous en 2019.

Le directeur général,  
Paul Lang

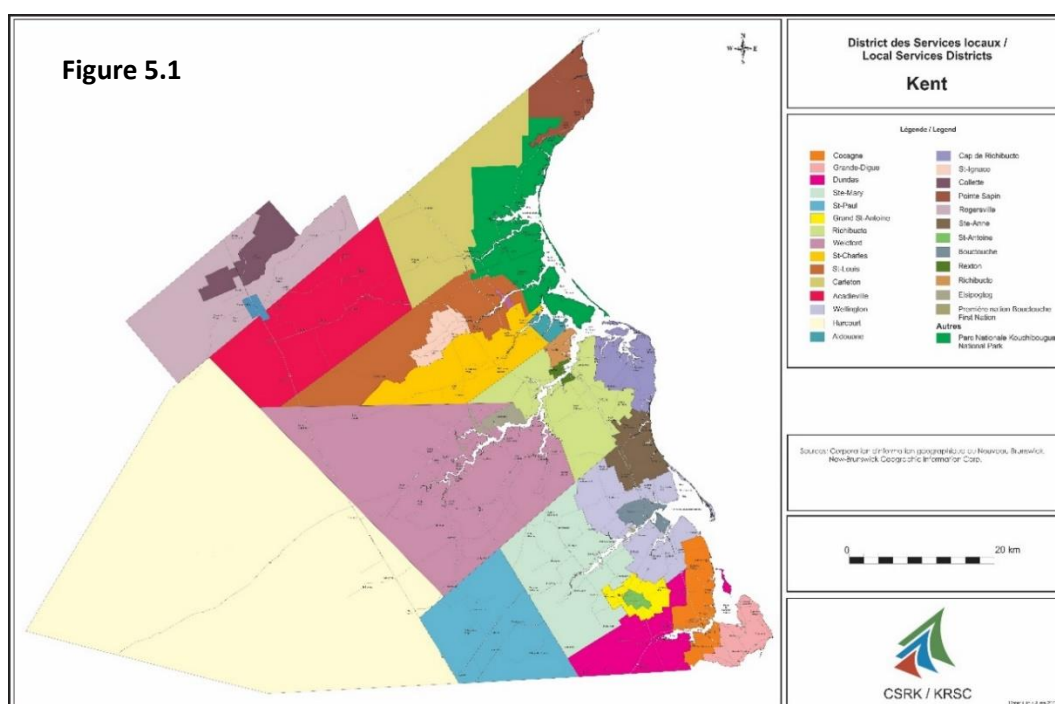
#### 4. Mandat et historique de la Commission

La CSRK a débuté ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La *Loi sur la prestation des services régionaux* légifère les rôles et responsabilités des commissions de services régionaux dans toute la province. La CSRK a deux mandats obligatoires, soit l'aménagement local et la gestion des déchets solides, ainsi que quatre responsabilités en matière de collaboration régionale, notamment l'aménagement régional; la collaboration en matière de services policiers; la planification des mesures d'urgence; la planification des infrastructures régionales en matière de loisirs, de culture et de sports et la mise en commun des coûts des infrastructures.

La CSRK, par le dynamisme de son conseil d'administration et le leadership de son équipe administrative, travaille sur des dossiers qui vont au-delà des six responsabilités prescrites par la *Loi*. Elle est perçue par les gens de la région comme une organisation qui défend les intérêts des citoyennes et citoyens, et se veut un véhicule pour les organisations non gouvernementales, municipales et locales de communiquer aux élus et membres des comités consultatifs de DSL de ce qui se passe sur le territoire. La CSRK est également reconnue comme l'une de celles qui connaissent du succès parmi les 12 autres CSR dans la province. Le respect entre les membres du conseil d'administration est primordial, ce qui a créé un climat de confiance au sein du groupe. Grâce à cette collaboration et ce désir de travailler ensemble, les membres du CA cherchent toujours à améliorer leurs relations à l'intérieur de l'organisation tout comme à l'extérieur avec leurs différents partenaires et bailleurs de fonds.

#### 5. Profil de la région

La CSRK est située dans l'est du Nouveau-Brunswick et couvre tout le territoire du comté de Kent, ainsi que les collectivités de Rogersville, le DSL de Rogersville et le DSL de Collette dans le comté de Northumberland (voir figure 5.1). Le territoire a une superficie de 4 886,20 km<sup>2</sup> et une population de 32 743 habitants. La région compte 6 municipalités (2 villes et 4 villages), une collectivité rurale et 20 districts de services locaux, 6 autorités de taxation et trois communautés de Premières Nations (voir tableau 5.2). Parmi les 20 districts de services locaux dans la région, 17 ont un comité consultatif, dont 12 parmi eux sont représentés au sein CA de la CSRK, soit par un membre habituel ou un membre substitut.





N'ayant aucune collectivité au-delà de 2 700 habitants, la région de Kent peut se définir comme la CSR la plus rurale au Nouveau-Brunswick. Le territoire de la CSR est également multiculturel, ayant trois cultures et deux communautés linguistiques. La CSRK doit respecter la *Loi sur les langues officielles* en ce qui a trait à son fonctionnement quotidien en raison de la présence des deux langues sur le territoire.

La région de Kent est tout de même une région homogène quant à la prestation des services régionaux. L'ensemble du territoire est couvert par le service policier de la GRC. Les services d'aménagement du territoire et de déchets solides offrent leurs services sur l'ensemble du territoire de la CSR et nous partageons avec la CSR du Sud-Est le même coordonnateur des mesures d'urgence. En ce qui a trait précisément aux services des déchets solides, la majorité des déchets collectés dans la région sont acheminés au site d'enfouissement de la CSR du Sud-est. La CSRK a également une excellente relation avec le gestionnaire des services locaux, dont le bureau est situé à Richibucto, ainsi que tous les mandataires de services aux collectivités, tels que les municipalités, les divers ministères et les services d'incendies locaux.

<b>Municipalités et collectivités rurales</b>	<b>District de services locaux</b>	<b>Autorités de taxation</b>	<b>Premières nations</b>
Rogersville Saint-Louis-de-Kent Richibucto Rexton Bouctouche Saint-Antoine Cocagne	Collette Rogersville Acadieville Saint-Louis Carleton Pointe-Sapin Saint-Ignace Aldouane Saint-Charles Richibucto Weldford Harcourt Cap-de-Richibucto Sainte-Anne-de-Kent Wellington Sainte-Marie Saint-Paul Grand-Saint-Antoine Notre-Dame Grande-Digue	Acadie Siding Saint-Louis – ch. Canisto Bouctouche Cove Saint-Grégoire Wellington- Desroches Wellington-Dixon Point-Route 134	Elsipogtog Indian Island Bouctouche

## 6. Objectifs stratégiques quinquennaux

Le CA de la CSRK a adopté en janvier 2017 un plan stratégique de cinq ans. Les grandes initiatives sont présentées ci-dessous :

En tenant compte des idées retenues lors des rencontres avec le personnel, les directions générales des municipalités et les dirigeants de la Commission, complétées par de nombreuses lectures, il a été possible d'établir neuf questions essentielles sur lesquelles la Commission devrait se pencher au cours des cinq prochaines années.

## **1. Comment répondre à l'absence d'action concertée dans le domaine du développement économique et communautaire?**

Depuis la disparition d'Entreprise Kent en 2012, un leader en animation économique et communautaire se fait attendre. La Commission a bien essayé de combler ce vide, particulièrement dans un effort de stimuler une collaboration régionale. Se sentant appuyée par l'ensemble des organismes à vocation communautaire et économique, la Commission est venue tout près, en 2014, de se doter d'un service de développement économique. Cependant, à la suite du refus de la Société de développement régional et du ministre du Développement économique d'assurer un financement adéquat, la Commission a dû prendre un recul. Depuis, on se demande si les collectivités de la région ont la capacité et la volonté de financer elles-mêmes un tel service. Conscientes de l'importance du dossier, mais désireuses de miser sur un développement durable et contrôlé par le milieu, les personnes rencontrées, ne souhaitant pas axer le développement sur l'arrivée de grosses entreprises qui souvent s'installent temporairement dans le milieu pour exploiter les ressources naturelles avec le concours d'une main-d'œuvre à bon marché jusqu'à l'épuisement des subventions ou des crédits fiscaux, préfèrent plutôt opter pour une stratégie et un plan d'action élaborés en partenariat avec les organismes en place. Les personnes rencontrées souhaitent opter pour un développement durable fondé sur les ressources disponibles localement. De plus, reconnaissant que le territoire est avant tout rural, elles comprennent l'urgence d'agir positivement sur le développement de l'économie sociale et rurale.

### ***Stratégie recommandée***

Il est suggéré de mettre le processus en marche pour obtenir l'autorisation nécessaire auprès des collectivités afin d'obtenir le financement rendant possible la mise en place d'un service de développement économique. Le coût d'un tel service se chiffrerait à environ 200 000 \$, ce qui représente environ un 1 cent d'augmentation à l'impôt foncier. Cette somme servirait à la création de deux postes. Le titulaire du premier poste, en animation économique communautaire, s'occuperait de soutenir et d'accompagner les organismes communautaires voués au développement économique, comme les chambres de commerce, qui ne peuvent pas compter sur du personnel. Il aiderait aussi au démarrage et l'exécution de projets d'entreprises de même qu'au volet touristique. L'autre titulaire de poste s'occuperait plutôt du développement rural, travaillant surtout avec les DSL afin de favoriser l'émergence de projets et d'initiatives de développement dans les secteurs social, culturel, économique et communautaire. Cette personne animerait, mobiliserait et fournirait une aide technique aux demandes des collectivités rurales. Elle stimulerait et encouragerait les actions du milieu.

Ce service pourrait aussi explorer des questions cruciales au développement comme de meilleure mise en valeur et mise en marché de produits du milieu, le retour des jeunes et des familles en région, ainsi que l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants, l'alphabétisation et l'employabilité, le transport collectif, etc.

## **2. Profitant de l'existence de la Côte culturelle du Nouveau-Brunswick qui se donne comme mission de « mettre en marché les nombreuses merveilles de notre région », y a-t-il lieu d'explorer les possibilités de partenariat afin d'améliorer le produit touristique régional et la promotion du territoire comme destination?**

Depuis la création des commissions de services régionaux, plusieurs CSR sont sensibles au tourisme à l'intérieur de leur organisation. Dans la région de Kent et du Sud-Est, la Côte culturelle est l'organisme responsable du tourisme. Puisque certaines CSR souhaitent régionaliser le tourisme sur leur territoire, la Côte culturelle risque de connaître des modifications. Au lieu de s'étendre de l'extrémité nord de Kent à l'extrémité sud-est du comté de Westmorland, le territoire pourrait se définir selon la région desservie par les commissions. C'est donc l'occasion toute désignée de songer à un partenariat avec la Côte

culturelle. De plus, afin d'étendre les succès rencontrés dans les efforts de régionalisation, il serait peut-être préférable de concentrer les énergies et les ressources disponibles sur un nombre limité de projets touristiques qui feront consensus et qui pourront se réaliser rapidement.

### ***Stratégie recommandée***

Il est recommandé de concevoir, en partenariat avec la Côte culturelle, des circuits touristiques autour d'un thème précis et d'un parcours particulier. Que ce soit la découverte d'une des trois cultures présentes sur le territoire, le séjour dans une famille de la région de Rogersville qui expérimente dans le domaine agroalimentaire, une excursion sur l'une des nombreuses belles rivières qui ruissellent dans le comté, une visite des cultures d'huîtres ou encore la participation à la cueillette de pommes dans la région de Cocagne, la région offre tellement de possibilités que l'on pourrait mettre sur pied plusieurs circuits et qui pourraient répondre aux goûts et désirs d'une multitude de touristes. Cette tâche pourrait être confiée au nouveau service de développement économique communautaire. Un tel projet peut se concrétiser sans trop investir de ressources et même compter sur la participation du secteur privé.

### **3. Afin d'améliorer la mise en commun des ressources municipales, devrait-on régionaliser certains services municipaux?**

Comment éviter la duplication et maximiser la rentabilité dans l'achat et l'utilisation de la machinerie lourde et des camions de pompiers? Comment diminuer les coûts associés à la réalisation d'études préliminaires avec estimation des coûts, à la préparation de plans et devis, et à la surveillance des travaux ayant trait à des projets majeurs entrepris par les municipalités? Comment étendre ce service à l'ensemble du territoire? Voilà autant de questions que se posent certains intervenantes et intervenants du milieu.

### ***Stratégie recommandée***

Il est recommandé de mettre sur pied des outils nécessaires en matière de mise en commun de services entre les municipalités, mais également les DSL. À première vue, il est possible qu'un tel service se mette sur pied sans que la Commission ait à y placer des ressources financières. En effet, les municipalités et les DSL investissent des sommes très substantielles dans l'achat d'équipements et la prestation de services. Une étude de rentabilité pourrait se réaliser sous la direction du directeur général de la Commission avec le concours des municipalités. Si l'étude est concluante, la Commission pourrait mandater son directeur général d'aller de l'avant avec le projet.

### **4. Comment répondre à la demande de concertation et de coordination en matière de mesures d'urgence?**

Plusieurs intervenantes et intervenants ont exprimé des inquiétudes par rapport au manque de coordination et d'effort concerté en ce qui concerne les services de protection. Ces préoccupations visaient autant les achats d'équipements et de véhicules utilisés pour combattre les incendies que la rapidité et l'efficacité à répondre à la demande de service lorsque la concertation et la coordination sont de mise, d'autant plus que plusieurs plans de mesures d'urgence ne sont pas à jour. Plusieurs personnes se sont aussi demandé si la collectivité était prête à répondre aux situations dangereuses causées par les situations qui se présentent à cause des changements climatiques. En ce qui a trait aux mesures à prendre pour mieux prévenir ces situations dangereuses causées par les changements climatiques, il a été souligné que la législation actuelle ne permet pas aux municipalités d'adopter des arrêtés à cet effet. Quant à la mise à jour des plans de mesures d'urgence, on sait que, grâce à l'intervention du coordonnateur régional, la situation est en train de se redresser.

La concertation actuelle porte sur l'élaboration de protocoles régionaux en cas d'urgence, l'appui pour l'établissement et l'actualisation de plans locaux de mesures d'urgence, et la facilitation de séances de formation sur les interventions d'urgence régionales ou interrégionales. Dès le début de l'existence de la Commission, un partenariat a été établi avec le Bureau de l'organisation des mesures d'urgence. Il a été déterminé que deux séances de formation sur les mesures d'urgence auraient lieu annuellement dans la région. Il faut aussi mentionner la présence de 6 coordonnateurs de la gestion régionale des urgences qui sont chargés des 12 commissions de services régionaux. Toute préoccupation liée au projet d'amélioration peut être abordée par le Comité de sécurité publique.

Malgré l'existence de toutes ces mesures, étant donné les répercussions tragiques qui peuvent découler de failles dans les situations d'urgence, la Commission doit se préoccuper de la possibilité de lacunes dans la coordination et la concertation de ce service.

#### ***Stratégie recommandée***

Il est recommandé que la Commission mette sur pied dès le début de l'année prochaine un comité ad hoc pour faire la lumière sur la situation. Ce comité aurait pour mandat d'examiner la possibilité d'une plus grande collaboration en matière de mesures d'urgence et de définir les actions à prendre pour y arriver.

### **5. Comment augmenter le poids politique de la région?**

Le succès obtenu dans le dossier du gaz de schiste grâce à l'intervention de la Commission a fait comprendre à plusieurs que celle-ci détient un réel poids politique. L'intervention a connu des succès grâce en grande partie à la qualité du dossier qui avait été élaboré. Quelques situations qui mériteraient un lobbying politique ont été soulignées durant les rencontres. Le dossier de la santé, particulièrement relié à la situation précaire de l'hôpital Stella-Maris-De-Kent, la qualité des routes et la gestion des ressources naturelles ne sont que quelques exemples de dossiers qui requièrent une intervention politique. La présence de déchets le long des rives nécessiterait l'intervention du ministère de Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. Or, justement, le ministre est député de la région.

#### ***Stratégie recommandée***

Il est recommandé que la Commission détermine les dossiers qui sont dignes d'un lobbying politique, les classe par ordre de priorité, les documente et fixe des rencontres périodiques avec les ministres responsables de ces dossiers et les députés de la région afin d'en discuter.

### **6. Comment progresser dans la détermination d'un modèle de gouvernance pour la région?**

Les forums d'échange qui se sont tenus au cours des dernières années ont beaucoup amélioré la communication entre les différentes collectivités. La collaboration et le désir d'agir ensemble ne s'improvisent pas. Il faut y travailler. Malgré les progrès réalisés dans la diminution des incompréhensions et dans la volonté de collaboration sur le plan régional et entre localités, la vision claire d'une structure de gouvernance pour la région se fait attendre. Ce ne sont pas les options qui manquent. En effet, pour certains, il faut miser sur une approche progressive vers la régionalisation par la réalisation graduelle de projets collectifs. Pour d'autres, il faut se hâter vers une pleine municipalisation. Malgré l'existence de ces options, il reste que l'initiative doit provenir des collectivités. Plusieurs l'ont souligné : le gouvernement provincial doit créer des conditions plus favorables au regroupement. En attendant, le rôle de la Commission consiste à travailler en partenariat avec les collectivités qui souhaitent se doter d'une gouvernance plus forte.

### ***Stratégie recommandée***

Il est recommandé que la Commission continue d'offrir ses services de facilitation et d'accompagnement auprès des collectivités qui désirent modifier leur structure de gouvernance.

#### **7. Comment répondre à l'objectif de diminution de la production de déchets et comment étendre le programme de recyclage?**

La priorité de la Commission portait sur le service des déchets solides. Les dirigeants, avec raison, sont très fiers des résultats accomplis et des succès obtenus. D'importantes économies ont été réalisées et la qualité des services a augmenté d'une façon importante. Grâce à une stratégie de communication pour promouvoir les services et aux programmes de sensibilisation et d'éducation, la population collabore aux efforts déployés.

Il est vrai que le tri des déchets n'est obligatoire qu'aux résidences familiales. Une quantité importante de déchets solides produits par les commerces ne sont donc pas sujets au tri.

Malgré l'efficacité des programmes d'éducation et de sensibilisation et malgré les résultats considérables obtenus dans la diminution à produire les déchets solides, on peut se demander s'il est possible d'en faire davantage. La population pourrait aimer avoir davantage recours au compostage, mais elle a besoin d'aide pour y arriver.

### ***Stratégie recommandée***

Il est recommandé d'établir un projet pilote pour procéder au tri des déchets auprès des commerces sur une base volontaire. Grâce à l'aide d'un groupe de travail, facilité par la division des services de déchets solides et composé de représentants des chambres de commerce, il sera possible de déterminer les avantages et les défis d'un tel projet, ainsi que les actions à prendre pour intégrer le plus possible de commerces à participer à un programme volontaire.

Quant à l'objectif d'amener plus de gens à s'adonner au compostage, il faudrait concevoir des outils qui faciliteraient le recours à un tel procédé. L'accès à ces outils smotiverait et encouragerait les gens à avoir recours à ces derniers. On peut songer à des ateliers sur le compostage et à la possibilité de se procurer des composteurs à un prix réduit.

#### **8. Comment répondre à l'augmentation des demandes en matière de planification?**

La Commission n'est pas moins fière de son service d'aménagement. En effet, l'intérêt pour l'aménagement ne cesse de s'accroître de jour en jour et les demandes de développement de plans ruraux et de mise à jour de plans municipaux augmentent, à un point tel que le service ne peut pas répondre à la demande.

Lors des rencontres avec les directions générales des municipalités et le personnel, il a été possible de choisir un certain nombre de situations qui mériteraient une attention particulière.

- Plusieurs données liées au service d'aménagement sont encore documentées sur papier. De plus, au bureau de Richibucto, la clientèle doit payer comptant ou par chèque pour recevoir les services.
- Lors des démarches qui découlent des demandes de permis de construction et d'adoption de lotissement, il peut se créer des écarts entre la vision de la municipalité et celle de la Commission. Cette situation peut créer des problèmes pour les municipalités qui ont la responsabilité d'apporter un suivi aux projets approuvés.

### ***Stratégies recommandées***

Il est suggéré :

- de faire l'examen des ressources humaines afin de voir s'il y a lieu d'apporter des modifications dans l'attribution des tâches ou dans l'organisation du travail dans le but de répondre plus rapidement aux demandes provenant des collectivités;
- d'informatiser le service le plus possible;
- de formaliser par écrit les procédures et les responsabilités de la Commission et des municipalités lors des démarches qui découlent des demandes de permis de construction et d'adoption de lotissement.

### **9. Comment améliorer la communication avec le grand public?**

On l'entend assez souvent : « On ne communique jamais trop ». Il est vrai que les campagnes de sensibilisation pour informer le grand public des nouveaux services offerts ont été bien réussies. On peut donner comme exemple le programme de recyclage du tri à trois sacs. Mais devrait-on informer davantage le public de services offerts d'une façon générale, de nouveaux services envisagés, de discussions autour des modèles de gouvernance? Il semble que oui. On pourrait se servir des médias déjà existants dans le milieu. On pense à l'*Acadie Nouvelle* et à l'*Étoile*. Il y a aussi le site Web. Cependant, on peut douter de l'efficacité de ces moyens à atteindre l'ensemble de la population.

#### ***Stratégie recommandée***

Il est recommandé de mettre sur pied un bulletin qui serait publié quelques fois par année et qui serait distribué dans les différents milieux de la région. Un tel projet pourrait se payer à partir de publicités provenant d'entreprises de la région de Kent. La réalisation du projet pourrait même être confiée par contrat à une firme de communication. Aussi, il est recommandé d'augmenter la présence de la CSRK dans les médias sociaux.

## **7. Gouvernance et administration : à propos de nous et notre clientèle**

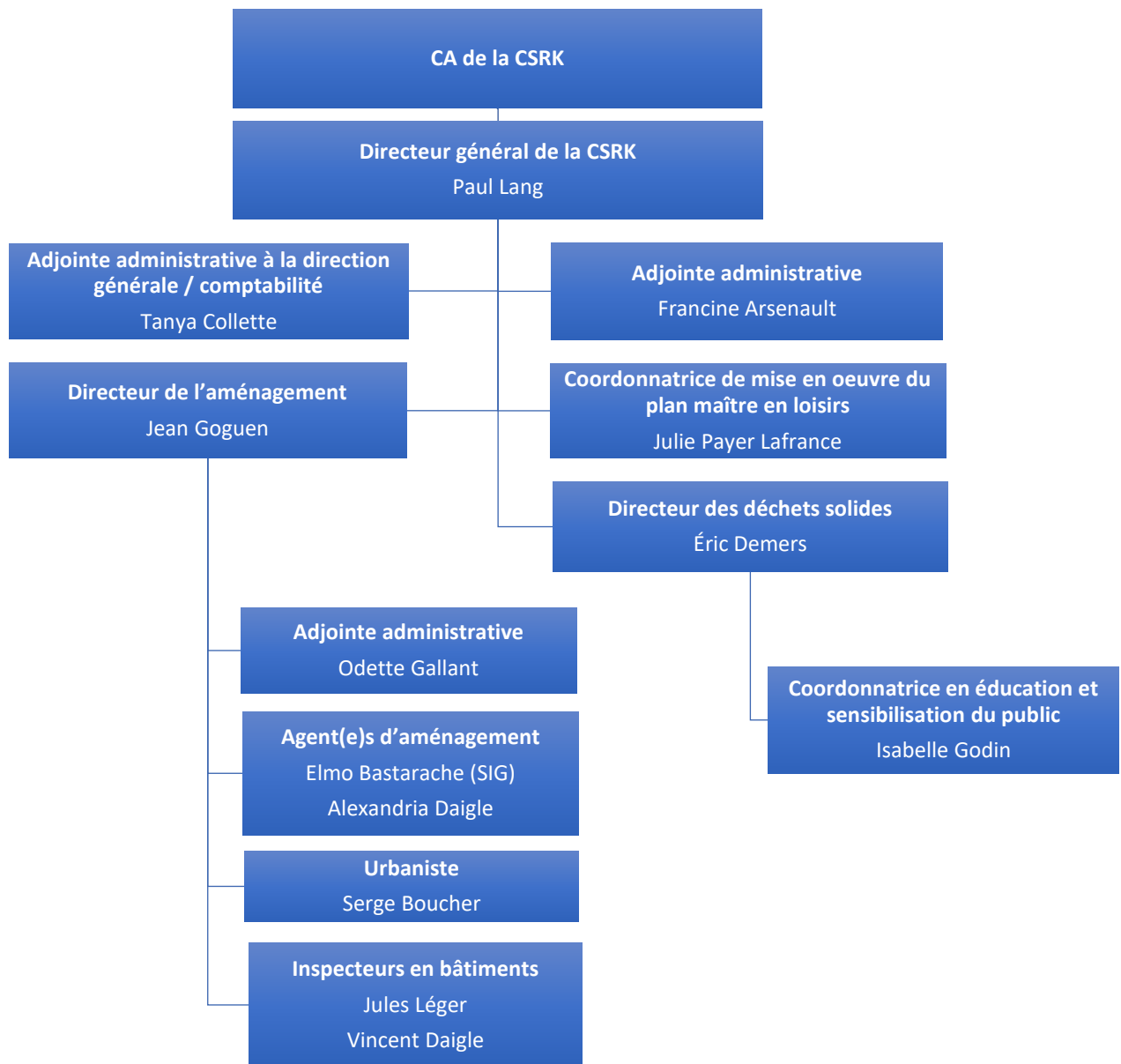
### **a. Structure organisationnelle, comités et réunions**

La CSRK détient deux structures, la première découlant du CA qui inclut ses comités (voir figure 7.1) et ses membres, et une deuxième structure opérationnelle qui comprend le personnel de la CSR (voir figure 7.2). La première structure comprend le CA de la CSRK et ses comités, dont cinq comités permanents et deux comités ad hoc qui ont été créés pour étudier des questions particulières.

Figure 7.1



Figure 7.2





## 8. Participation aux réunions

Membres du CA 2018	Réunions régulières; Incluant l'AGA et réunions extraordinaires
ARSENEAU, KEVIN	8
BEERS, TINA	7
CORMIER, DOCILE	9
CORMIER, EUGÈRE	4
DOIRON, ROGER	10
DOUCETTE, BRUNO	1
DUGAS, DANIELLE	9
FONTAINE, GISÈLE	9
FOUGÈRE, ROLAND	10
GAUTREAU, RICKY	7
HÉBERT, JEAN	9
HÉBERT, PAULINE	1
HENRIE, MARC	6
JOHNSON, CHRISTINE	1
LEBLANC, CLAUDE	9
LEBLANC, PIERRE	3
LIRETTE, PAUL	11
LITTLE, DAVID	1
MAILLET, MAURICE	9
MOREY, KRIS	8
RICHARD, ROGER	9
RICHARD, ROLAND	9
RICHARD, VICTOR	2
ROBICHAUD, PIERRETTE	11
THOMPSON, DWAYNE	1
WARMAN, RANDY	10

Membres du comité de vérification	Réunion
ARSENEAU, KEVIN	1
CORMIER, DOCILE	1
GAUTREAU, RICKY	1
LEBLANC, CLAUDE	1
LIRETTE, PAUL	1
RICHARD, ROGER	1

Membres du comité de sécurité publique	Réunions
BEERS, TINA	4
FOUGÈRE, ROLAND	3
GAUTREAU, RICKY	0
HÉBERT, JEAN	2
LIRETTE, PAUL	4
RICHARD, ROLAND	2

Membres du comité de finance et RH	Réunions
DOIRON, ROGER	3
DUGAS, DANIELLE	4
FONTAINE, GISÈLE	1
MOREY, KRIS	2
ROBICHAUD, PIERRETTE	4
WARMAN, RANDY	4

Membres du comité adhoc sur la collecte des déchets solides	Réunions
BASTARACHE, ACHILLE	6
DOIRON, ROGER	6
LEBLANC, CLAUDE	0
MOREY, KRIS	2
SPENCER, BARRY	5

Membres du comité adhoc sur le transport communautaire	Réunions
DOIRON, ROGER	2
FONTAINE, GISÈLE	2
LACROIX, COLETTE	2
O'BRIEN, LINDA	2
ROBICHAUD, PIERRETTE	2
TRAHAN, SYLVAIN	2

Membres du CA et comités	HONORAIRES	DÉPENSES/DÉPLACEMENTS
ARSENEAU, KEVIN	1725.00\$	785.15\$
BEERS, TINA	2500.00\$	836.88\$
CORMIER, DOCILE	1425.00\$	205.00\$
CORMIER, EUGÈRE	600.00\$	134.48\$
DOIRON, ROGER	2625.00\$	303.90\$
DOUCETTE, BRUNO	150.00\$	53.30\$
DUGAS, DANIELLE	1575.00\$	90.52\$
FONTAINE, GISÈLE	1800.00\$	262.40\$
FOUGÈRE, ROLAND	1875.00\$	369.00\$
GAUTREAU, RICKY	1350.00\$	310.78\$
HÉBERT, JEAN	1500.00\$	378.84\$
HÉBERT, PAULINE	150.00\$	21.32\$
HENRIE, MARC	900.00\$	349.32\$
JOHNSON, CHRISTINE	150.00\$	12.30\$
LEBLANC, CLAUDE	1500.00\$	284.54\$
LEBLANC, PIERRE	600.00\$	174.30\$
LIRETTE, PAUL	1800.00\$	175.48\$
LITTLE, DAVID	150.00\$	4.10\$
MAILLET, MAURICE	6342.00\$	2345.76\$
MOREY, KRIS	1200.00\$	269.47\$
RICHARD, ROGER	1800.00\$	541.20\$
RICHARD, ROLAND	1425.00\$	410.00\$
RICHARD, VICTOR	300.00\$	24.60\$
ROBICHAUD, PIERRETTE	3600.00\$	1223.23\$
THOMPSON, DWAYNE	150.00\$	0.00\$
WARMAN, RANDY	2500.00\$	0.00\$

## 9. Rapport de la division d'aménagement

La CSRK, qui regroupe les municipalités, les DSL de Kent et la paroisse de Rogersville, offre un service d'aménagement du territoire.

C'est avec passion que je vous présente l'envergure de nos services d'aménagement pour l'année 2018.

L'accent sur la planification du territoire est en plein essor et les plans de Cocagne, Aldouane, Richibucto et Grande-Digue font partie des plans de travail des employés et employées.

La division des services d'aménagement s'engage dans de nombreuses consultations avec nos partenaires ainsi que nos clients et promoteurs afin d'assurer un développement désirable. Plusieurs modifications aux arrêtés furent entamées afin de permettre la réalisation de certains projets, qui cadraient parfois, moins bien avec les arrêtés en vigueur. Dans le cadre de notre fonction administrative, nous devons nous

assurer que le développement est conforme aux lois et aux règlements tout en suivant nos objectifs à moyen et long terme.

Cette année se démarque encore avec plus de **32 millions** en valeur de permis. Notre service professionnel a encore été maintenu dans l'ensemble de la région et **nos inspecteurs** se tiennent à la fine pointe de leur vocation. Nos inspecteurs ont assisté à plusieurs formations afin d'être informés des changements et des nouveaux produits de construction afin de mieux collaborer avec leurs clients.

Nos **agents d'aménagement** continuent d'offrir un service hors pair. Le service personnalisé, amical et professionnel permet aux clients de se sentir à l'aise de discuter de leurs projets et préoccupations. Nos agents occupent un rôle pivot par rapport aux intervenants du développement, avocats, arpenteurs, fonctionnaires de différents ministères, politiciens, promoteurs, fournisseurs de services, voisins ainsi qu'employés de la division. Nos agents vont fournir des renseignements fondés sur les lois, règlements et arrêtés qui nous régissent avant d'entreprendre une analyse, une validation ou de rendre une décision.

Notre **cartographe** offre ses services à plusieurs divisions internes et se tient toujours à la page avec les diverses demandes de la Commission, des employés et des clients. La cartographie joue un rôle fondamental par rapport au le développement de nos régions. Les analyses des secteurs cruciales doivent être saisies par la population et la présentation visuelle est l'outil que les gens préfèrent afin de comprendre les enjeux et possibilités.

Notre **secrétariat** est vraisemblablement le noyau qui tient l'organisme ensemble. Il permet et facilite la prestation des services offerts par notre division.

Afin de répondre aux exigences, le conseil d'administration de la CSRK nomme un comité de révision de la planification (CRP). Le CRP continue d'exercer un rôle primordial dans l'organisme. Il exerce un rôle décisionnel (quasi judiciaire) et consultatif au nom des collectivités. Ce rôle est essentiel à l'administration et l'examen continu des plans d'utilisation du sol et des arrêtés de zonage, lotissements et constructions. Les décisions prises par le CRP peuvent avoir de grandes répercussions sur la forme et la mise en place des services dans une collectivité et sans le consentement de ce groupe, beaucoup de projets resteraient au stade conceptuel. Les fonctions sont précisées dans diverses dispositions de la *Loi sur l'urbanisme*, qui a pour but ultime de planifier l'usage du territoire et d'encourager l'aménagement stratégique de façon logique et avantageuse pour l'ensemble de la collectivité.

### Réunions mensuelles

Les membres du comité de révision de planification ont étudié lors des **douze (12) réunions** mensuelles, **cent dix-neuf (119) cas** nécessitant une dérogation ou une recommandation. Le comité tient ses réunions publiques mensuelles le troisième lundi de chaque mois avec deux exceptions; s'il y a pénurie de cas et si la date correspond avec un jour férié. Les réunions débutent à 18 h 30 dans le bureau de la CSRK à Richibucto. Il est possible de faire une présentation et de demander des questions pertinentes aux différents cas portés à l'ordre du jour. Une demande d'adresser le comité est de mise et très appréciée au préalable.

Les cas étudiés sont comme suit :

Huit (8) cas nécessitant une recommandation aux conseils municipaux

Quarante-quatre (44) plans de lotissement

Soixante-sept (67) cas dérogatoires en construction

## PRÉSENCE DES MEMBRES

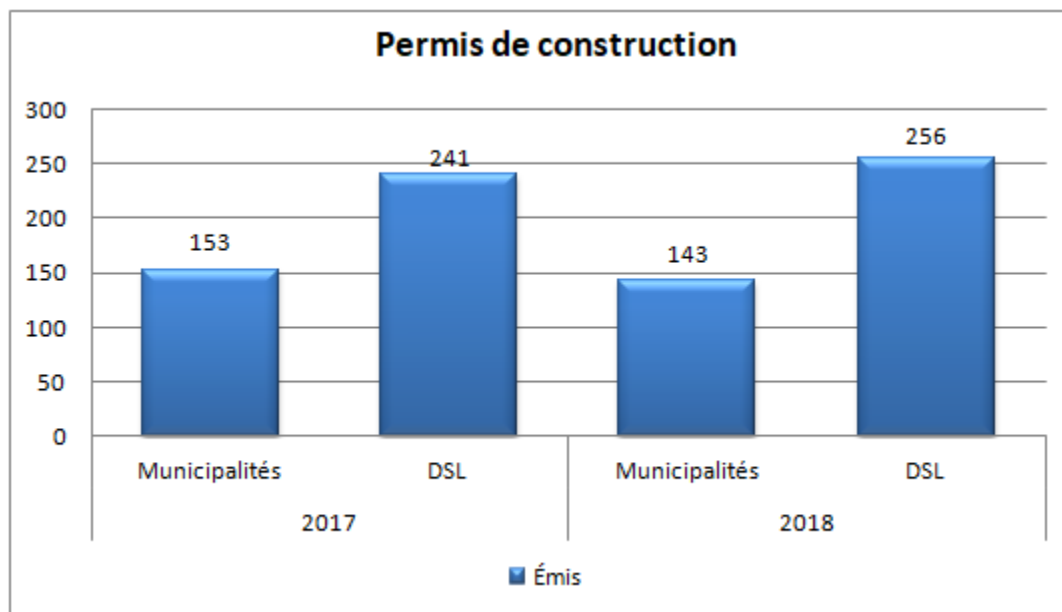
Présence des membres	Réunions
Rhéal LeBlanc	12
Norman Bourque	9
Pauline Hébert	11
Richard Thébeau	8
Laurent Brideau	11
Gérard Thébeau	12

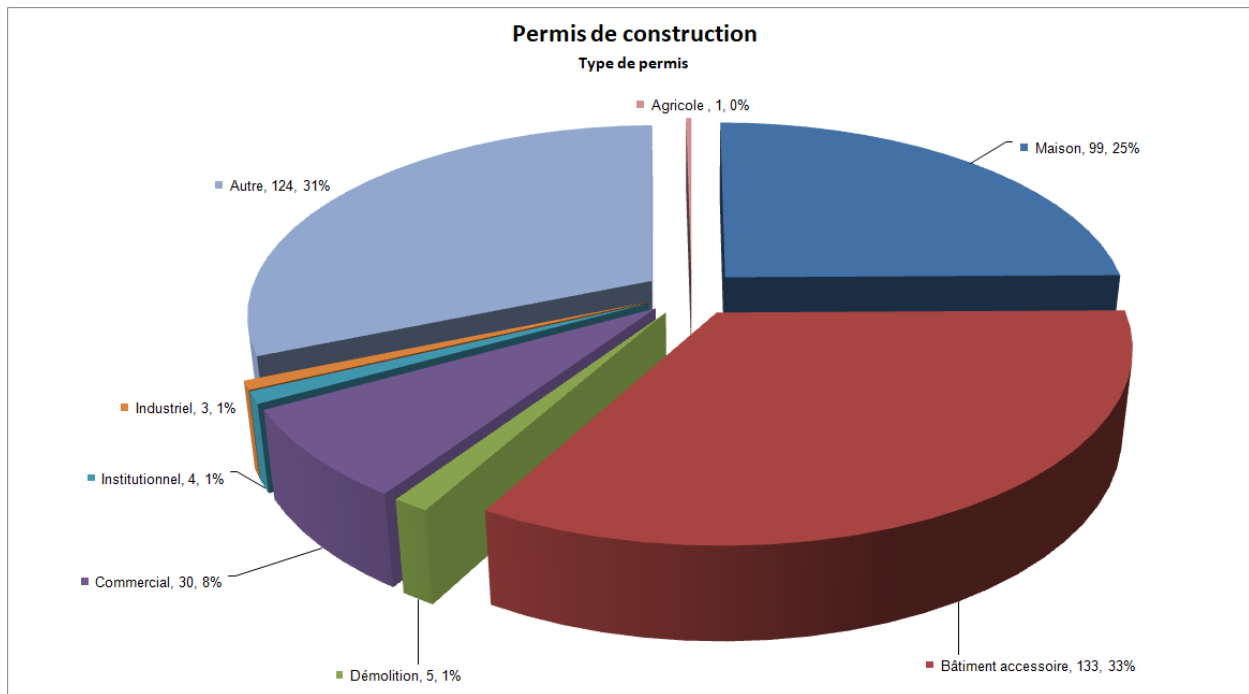
## RAPPORT DES DÉPENSES DES MEMBRES DU COMITÉ CRP

Membres du CRP en 2018	Honoraires	Dépenses
Rhéal LeBlanc	1200.00\$	393.60\$
Norman Bourque	675.00\$	405.90\$
Pauline Hébert	825.00\$	270.60\$
Richard Thébeau	600.00\$	164.00\$
Laurent Brideau	825.00\$	0.00\$
Gérard Thébeau	900.00\$	0.00\$

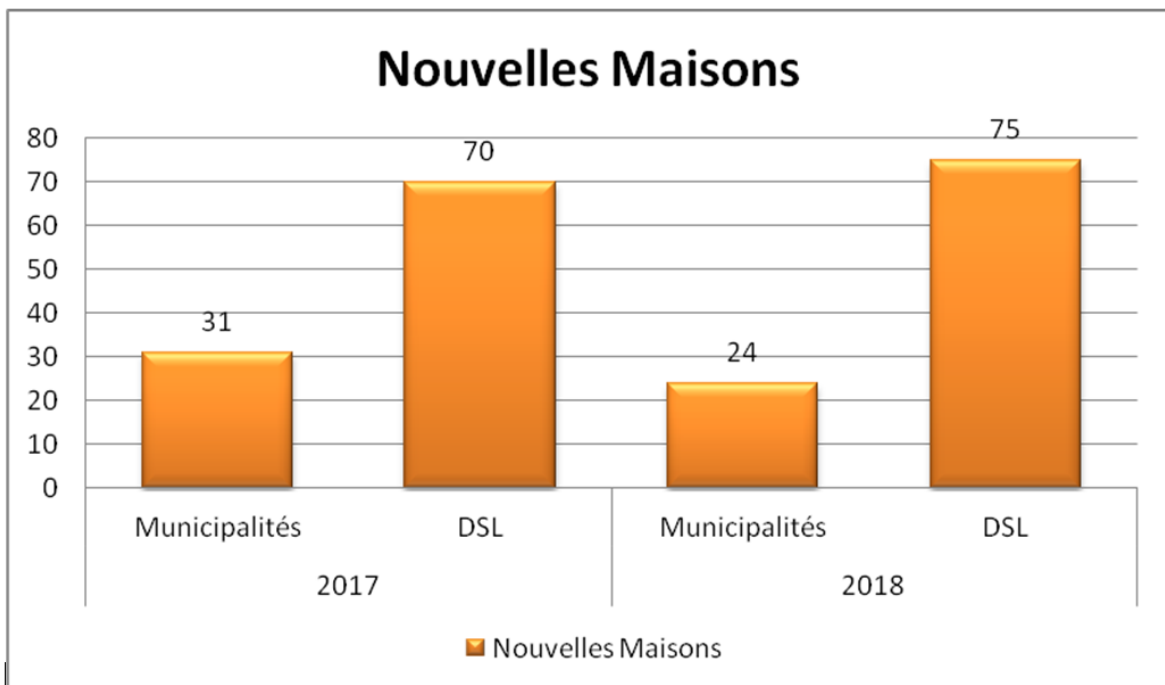
En 2018, la Commission a délivré trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399) permis de construction, pour une valeur totale de 33 362 250 \$ (rapport de construction 2018).

- En région municipale, cent quarante-trois (143) permis ont été délivrés pour une valeur de 11 337 600 \$ (tableau 2017-2018).
- En région rurale (DSL), deux cent cinquante-six (256) permis ont été délivrés pour une valeur de 21 024 650 \$ (tableau 2017-2018).



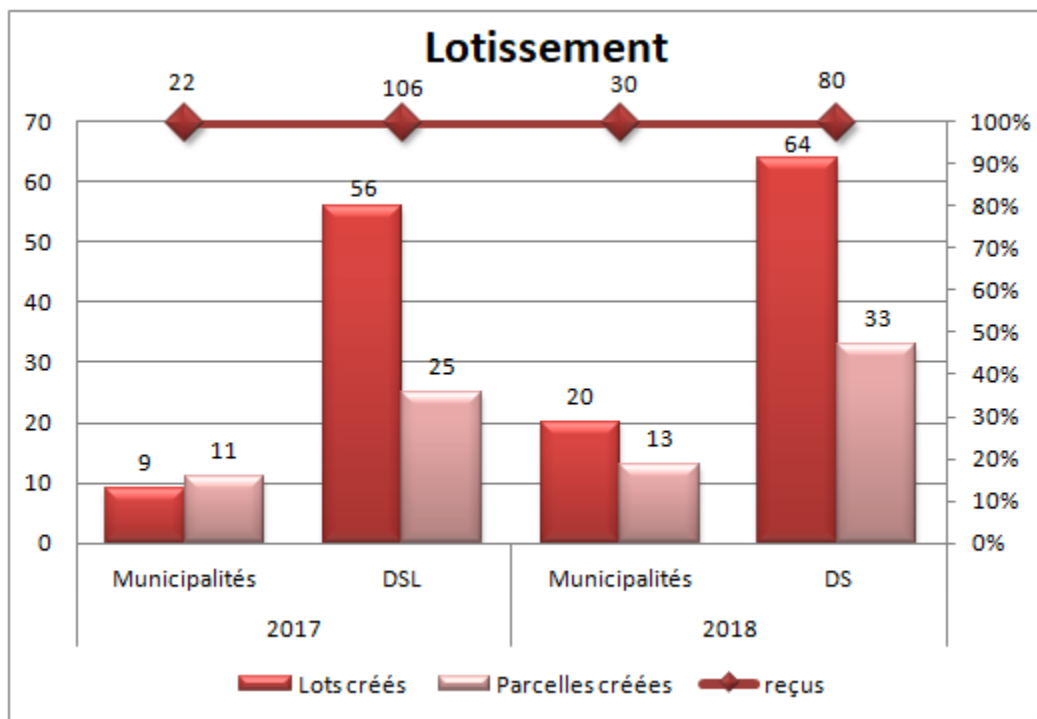


- En exemple : notre région a augmenté l'inventaire de nouveaux bâtiments résidentiels de vingt-quatre (24) dans le secteur municipal pour une valeur de 7 596 000 \$ et de soixante-quinze (75) dans le secteur non incorporé pour une valeur de 16 958 000 \$.



- de plus, deux cent cinquante-deux (252) permis de développement ont été délivrés à l'intérieur des municipalités et du secteur rural.

En 2018, cent-dix (110) plans de lotissement ont été étudiés, quatre-vingt-seize (96) ont été approuvés, ce qui explique la création de vingt (20) nouveaux lots et onze (13) nouvelles parcelles dans le secteur municipal ainsi que de soixante-quatre (64) nouveaux lots et trente-trois (33) nouvelles parcelles dans le secteur non incorporé (tableau 2017-2018).



Six (6) plans d'arpentage et quatre-vingt-douze (92) actes de transfert ont été approuvés durant cette même année.

### Financement et budget

En 2018, le budget total des services d'aménagement s'élevait à 810,592\$. Ce montant provient du budget global de la CSRK. Les municipalités et les districts de services locaux contribuent au budget par l'entremise de leur évaluation foncière.

### Formation et conférences

Un urbaniste a participé à la conférence annuelle canadienne ICU en juin et l'autre urbaniste, à la conférence atlantique en septembre. Nos inspecteurs ont participé aux activités suivantes : Conférence NBBOA en février et une formation de certification en janvier. Nos agents d'aménagements ont participé à deux formations provinciales de un jour, qui portait sur la pratique du métier.

### Plans municipaux et ruraux

Le plan de Grande-Digue est terminé et endossé par le ministre et prend le statut de règlement ministériel en cette période budgétaire. Le travail continue pour les régions de Cocagne, Aldouane et Richibucto. Plusieurs réunions de comité de travail ont eu lieu parmi les différents conseils et DSL afin d'élaborer les sujets pertinents exigés par la *Loi sur l'urbanisme*. Le travail se poursuit avec acharnement pour se préparer aux réunions portes ouvertes et aux audiences publiques dans les régions respectives.

Afin d'améliorer la conformité de certains dossiers, 35 rapports de confirmation de zonage ont été décelés pour permettre à certains projets de se réaliser.

Je remercie les membres de notre commission de services régionaux, les membres du comité de révision de planification, les divers conseils d'administration, mais en particulier les membres du personnel, pour leur appui au cours de la dernière année. Le personnel et les membres ont travaillé avec persévérance à couvrir tous les aspects de l'aménagement du territoire. Je suis fier de souligner que la CSRK offre un service d'aménagement exemplaire aux citoyennes et citoyens de notre région ainsi qu'aux usagés estivants qui nous consultent souvent à distances.

Le directeur d'urbanisme de la CSRK,  
Jean Y Goguen MICU, IUA, UPC

## 10. Rapport du plan maître en loisir

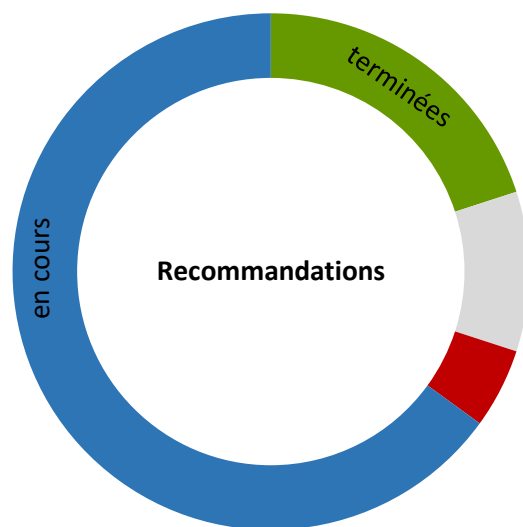
À la suite d'une année de mise en place et de création de liens, le cap a été maintenu pour la mise en place des vingt (20) recommandations du plan maître en loisir. Treize (13) de celles-ci sont en cours tandis que quatre (4) sont terminées.

La planification régionale du loisir sous-entend une **collaboration indispensable des collectivités** afin de conserver les acquis et d'améliorer l'offre du loisir dans Kent par de nouveaux projets. Par l'entremise du travail accompli jusqu'ici dans le plan maître en loisir, des projets sont venus se greffer à ce dernier. Les projets sont pour la plupart en partenariat avec des acteurs tant locaux que provinciaux qui ont à cœur l'avancement de notre région et qui viennent appuyer les efforts des collectivités de la région. Nous pouvons entre autres souligner le soutien d'un montant de **3 000 \$** de la Corporation financière UNI pour le projet « Icitte j'm'engage » en partenariat avec la RDÉE NB et la relance du Réseau mieux-être de Kent, dont je suis au poste de secrétaire-trésorière, en partenariat avec différents intervenants de la région, qui nous a permis d'aller chercher **13 050 \$** pour créer des initiatives mieux-être à l'intention de nos collectivités.

Sur le plan des communications et de la diffusion des loisirs, le site Internet et la page Facebook sont mis à jour lorsque les collectivités font part de leurs activités. Le partenariat avec la radio communautaire francophone locale pour une chronique hebdomadaire sur les activités de loisir se poursuit. En 2018, il y a eu **quarante-six (46) chroniques**, soit près de quatre heures (4h) en onde. Les citoyens répondent très bien à ces outils et les résultats positifs se mesurent par l'augmentation de participation à certains événements et la diffusion de l'information qui circule.

Nous ne pouvons pas passer sous le silence l'ouverture du Centre Kent-Nord Imperial, qui a eu lieu le 8 décembre 2018. Ce fut un moment marquant très attendu par les collectivités de Kent-Nord et qui aussi, a permis d'exécuter la recommandation 11. Une fois cette recommandation terminée, la recommandation 3 a été enclenchée et s'est soldée par l'embauche d'une directrice de loisir, de la culture et du tourisme pour six (6) collectivités, soit la ville de Richibucto, le village de Saint-Louis-de-Kent ainsi que quatre (4) districts de services locaux : Aldouane, Saint-Charles, Saint-Ignace et Saint-Louis.

Finalement, au courant de l'année, du travail a pu avancer sur plusieurs recommandations par le travail continu sur différents projets, comme la reconnaissance en tant que membre associé du Conseil provincial des sociétés culturelles et de la Société culturelle de la grande région de Rogersville, ou encore la recommandation 18 qui touche le tourisme. Afin de traiter de cette dernière en particulier, il y a eu une participation active à une visite de la région en autobus avec différents intervenants et partenaires en



tourisme, seize (16) rencontres avec l'association régionale touristique et deux (2) représentations à des congrès. Il y a eu deux (2) rencontres avec le District scolaire Francophone-Sud afin de faire avancer les dossiers qui les concernent, plusieurs formations et webinaires, cinq (5) rencontres pour le Congrès Mondial Acadien 2019 ainsi que plusieurs rencontres avec les intervenants du loisir dans les collectivités de Kent afin de les soutenir tant pour des questions techniques ou l'élaboration de projet. Par ailleurs, cinq (5) séances d'entrevues ont eu lieu pour pourvoir des postes en loisir. À titre de coordonnatrice à la mise en œuvre du plan maître en loisir, j'ai aussi représenté la CSRK lors de six (6) assemblées générales annuelles, dont celle de Communautés et loisir Nouveau-Brunswick où j'ai accepté le poste de vice-présidente de l'association afin de permettre à la région de Kent de se positionner dans le domaine du loisir à l'échelle provinciale. Il est difficile de mesurer exactement en chiffre ce que représente le loisir dans la région, mais nous pouvons le vivre au quotidien par la participation des citoyens aux différentes activités et par le désir des partenaires de vouloir aller plus loin avec nous.

La coordonnatrice à la mise en œuvre du plan maître en loisir,  
Julie Payer Lafrance

## 11. Rapport de la division des services de déchets solides

En tant que directeur de la division des services de déchets solides, c'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport annuel de l'année 2018. Par l'entremise de différentes initiatives, le CA de la Commission a continué à innover dans l'amélioration de l'offre de services auprès des résidentes et résidents en matière de gestion des déchets solides. L'année 2018 est donc une continuité des différents projets et plans entamés dans les années antérieures. Comme vous le savez, l'année 2018 a quand même apporté son lot de défis, surtout en ce qui a trait aux augmentations faramineuses liées au coût de la collecte. En dépit de ces augmentations, l'offre de services aux citoyens reste inchangée et dans certains cas fut améliorée. Les diverses méthodes de communication ont permis de joindre la grande majorité des résidents du comté de Kent afin de promouvoir les services et programmes de la CSRK.

### PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Membres du comité de déchets solides 2018	Réunions/comités et AGA
Mike LeBlanc	2
Barry Spencer	7
Kevin Arsenault	3
Douglas MacDonald	6
Achille Bastarache	12
Jocelyne Bourque	2
Eugère Cormier	5

### RAPPORT DES DÉPENSES DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉCHETS SOLIDES

Membres du comité de déchets solides 2018	Honoraires	Dépenses
Mike LeBlanc	150.00 \$	32.80\$
Barry Spencer	700.00\$	129.15\$
Kevin Arsenault	225.00\$	105.78\$
Douglas MacDonald	450.00\$	195.16\$
Achille Bastarache	900.00\$	214.84\$
Jocelyne Bourque	150.00\$	119.12\$
Eugère Cormier	375.00\$	131.61\$



La CSRK n'est pas seule à offrir des services aux résidents. Elle le fait grâce à ses différents partenaires, notamment :

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick
- Recycle NB
- La Commission de services régionaux du Sud-Est
- La Commission de services régionaux de la Péninsule Acadienne
- La Commission n° 8
- Les autres commissions de services régionaux
- Le regroupement des coordinateurs de projets du Nouveau-Brunswick au sein des commissions
- Product Care
- Les municipalités du comté de Kent
- Les DSL du comté de Kent
- Les coopératives (Richibucto, Bouctouche, Pointe-Sapin et Saint-Paul)
- Kent Recycling
- Le Centre de remboursement de bouteilles de Cocagne
- Le Centre de remboursement de bouteilles de Rogersville
- Le Centre communautaire d'Acadieville
- Les magasins Home Hardware (Rogersville, Richibucto et Saint-Antoine)

Voici donc un aperçu des diverses réalisations de la division des services de déchets solides en 2018.

### **Gestion des contrats de collecte**

L'année 2018 marqua la troisième année que la division gère les contrats de collecte pour les collectivités faisant partie du système de collecte optimisée. Afin d'apporter une certaine standardisation des spécifications liées à la collecte des déchets encombrants, le CA de la Commission a donné à la division les mesures nécessaires. Cette prise en charge en février 2016 a permis à la division de faire quelques constatations. En raison du manque de règles claires, la division a entamé la création d'une politique qui, espérons-le, sera appliquée en 2019. Cette situation entraîne une certaine confusion auprès de la population en ce qui a trait à la collecte hebdomadaire. Déjà, le CA de la Commission a entériné un meilleur contrôle entourant les différentes spécifications à respecter pendant la collecte des déchets encombrants. Le service à la clientèle demeure un défi pour les employés par rapport à la gestion des contrats résidentiels.

Néanmoins, le service de collecte est bien géré par la division et nous estimons que les appels des résidents sont administrés adéquatement. La division des services de déchets solides est toujours disponible afin de communiquer les bons et les moins bons coups du système de collecte optimisée avec d'autres commissions.

À la suite des augmentations des coûts des contrats de collecte en 2018, le CA de la Commission a établi un comité ad hoc afin d'étudier cette situation. Il faut souligner que d'autres régions du Nouveau-Brunswick ont subi le même sort.

### **Programme de valorisation des déchets 3 sources**

Depuis l'introduction du programme 3 sources en 2016, la division a conçu diverses méthodes de communication afin de favoriser une bonne participation de la population. Il va sans dire que le succès du programme passe par une sensibilisation continue auprès des résidents pour accroître la conformité et le respect des différentes consignes.

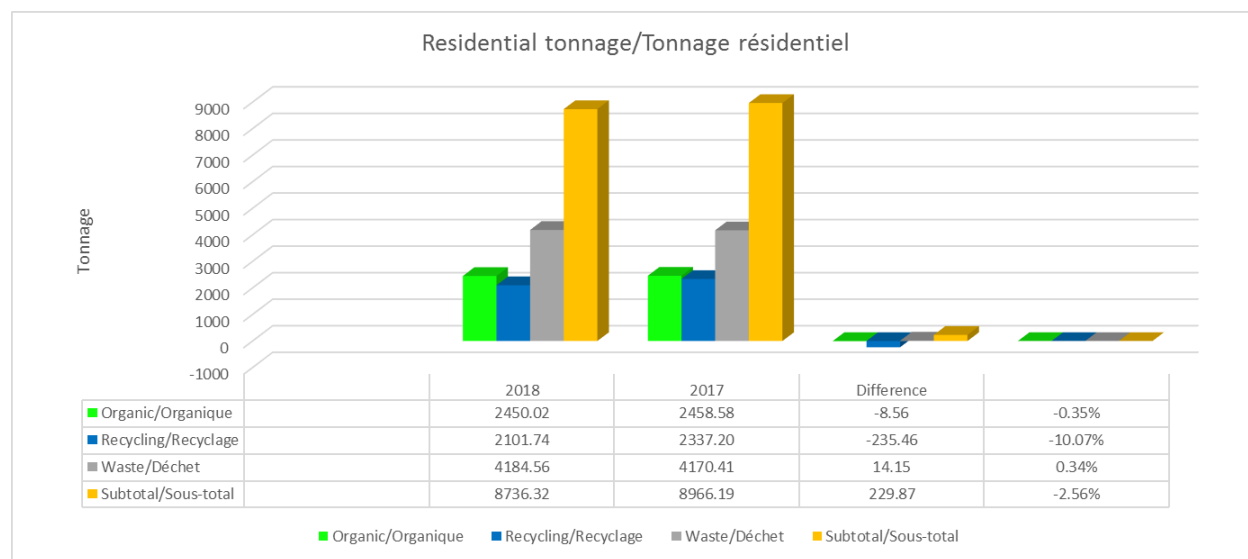
Le programme semble bien avoir été adopté par la population en général, en dépit du fait que nous observons un faible pourcentage de non-conformité. La division souhaite mettre en place des systèmes d'évaluation pour augmenter le taux de diversion des déchets au site d'enfouissement. Par conséquent, le taux de contamination pourrait diminuer et la valeur marchande des matières recyclables augmenter.

Sans tous les nommer, la Commission est reconnaissante de l'appui des différents partenaires dans la continuité du programme 3 sources. La Commission devra continuer les efforts de sensibilisation ainsi que conclure des partenariats avec différents groupes communautaires pour rendre le programme encore plus compréhensible et facile pour les résidents.

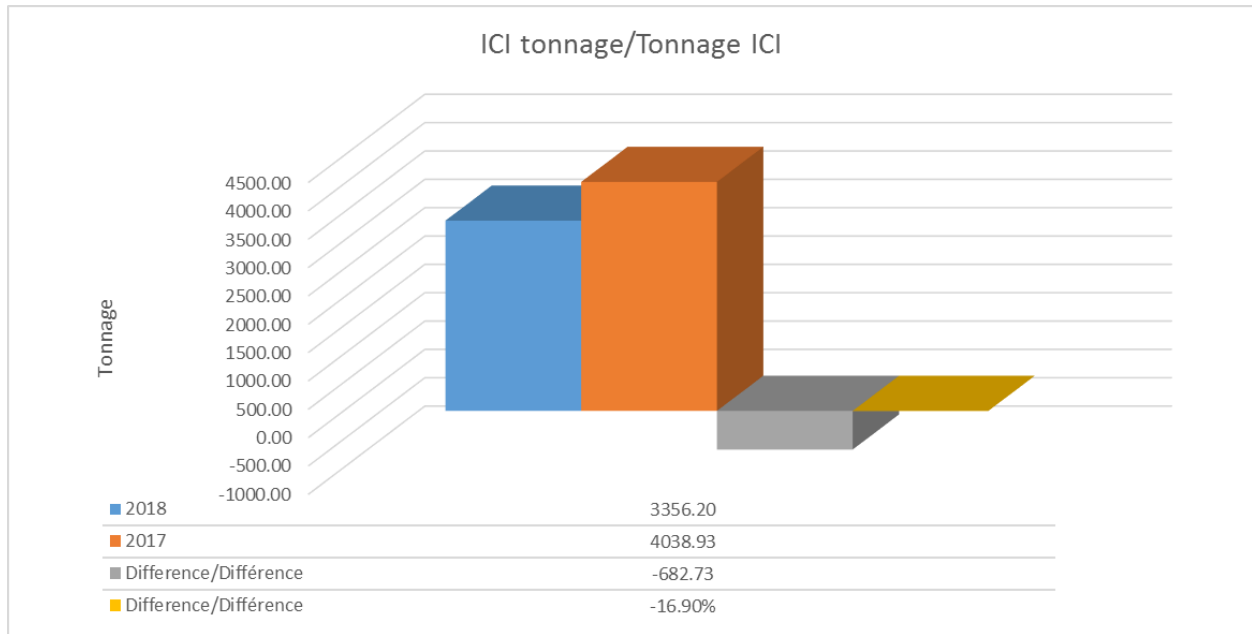
### Analyse de la production de tonnage des déchets

Après quelques années de fluctuation en raison de tous les différents changements, une certaine stabilité s'est concrétisée depuis 2017 et s'est poursuivie en 2018 pour la production de déchets résidentiels.

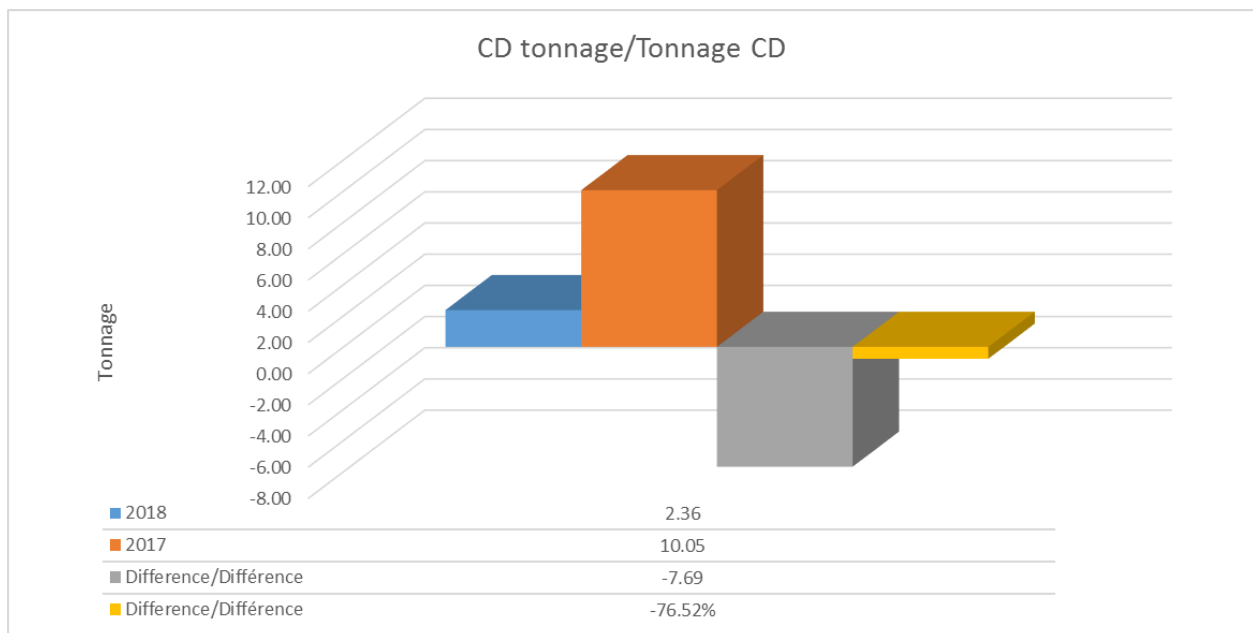
Par rapport à 2017, le tonnage résidentiel a diminué de 229,87 tonnes pour l'ensemble des collectivités du comté de Kent, ce qui représente une réduction de 2,56 %. Cette dernière est attribuable à une réduction importante au sein de la Première Nation d'Elsipogtog et dans le territoire de collecte K5. Il est difficile d'en arriver à une explication concrète justifiant cette diminution. L'épisode prolongé de verglas au début de 2017 peut expliquer en partie la réduction du tonnage résidentiel corrélativement au tonnage produit en 2018.



Pour ce qui est du secteur ICI, le tonnage produit pour 2018 est similaire à celui de 2017. Nous avons donc observé une diminution de 682,73 tonnes en 2018 par rapport à 2017 pour un total de 3 356,20 tonnes.



Pour les déchets de construction et démolition, nous pouvons dire que la production de déchets est presque nulle. Par rapport à 2017, nous avons observé une réduction de 7,69 tonnes pour un total de 2,36 tonnes en 2018. Encore une fois, les sites privés peuvent avoir une incidence sur le tonnage CD, car les coûts la tonne sont considérablement plus bas qu'au site d'Eco360. Au total, trois sites privés acceptent des déchets CD dans la région du Sud-Est en plus du site d'Eco360. De plus, les chargements de déchets CD sont possiblement mal indiqués une fois arrivés au site d'enfouissement.



## Tableau sur la production mensuelle de déchets en 2018

Kent Waste Report/Rapport de déchets pour Kent For 2018/Pour 2018																		
Non optimized communities/Communautés non optimisées		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Dec-17	YTD/CAJ 2017	YTD/CAJ 2018	YTD/CAJ Difference	%
Elkipogtog First Nation Band		30.42	21.96	22.94	32.67	31.10	23.75	35.01	29.17	27.83	28.02	25.45	25.92	28.44	469.64	334.24	-135.40	-28.83%
Bouctouche		54.75	43.96	43.35	44.54	103.60	46.61	49.87	57.82	35.18	93.13	67.94	42.66	42.90	675.44	683.41	7.97	1.18%
St-Antoine		36.25	23.91	23.80	33.52	60.14	28.30	34.31	29.39	29.35	54.20	28.21	31.60	27.24	402.05	412.98	10.93	2.72%
Indian Island First Nation Band		2.82	4.02	4.06	2.85	19.52	10.11	0.00	4.22	5.30	16.05	10.55	4.43	4.08	84.90	83.93	-0.97	-1.14%
<b>Subtotal</b>		<b>124.24</b>	<b>93.85</b>	<b>94.15</b>	<b>113.58</b>	<b>214.36</b>	<b>108.77</b>	<b>119.19</b>	<b>120.60</b>	<b>97.66</b>	<b>191.40</b>	<b>132.15</b>	<b>104.61</b>	<b>102.66</b>	<b>1632.03</b>	<b>1514.56</b>	<b>-117.47</b>	<b>-7.20%</b>
<b>Optimized collection/Collecte optimisée</b>																		
<b>K1 (Miller Waste/Fero)</b>		155.78	123.33	126.54	142.94	198.75	398.84	204.95	294.43	130.77	202.93	294.13	145.82	127.07	2347.17	2419.21	72.04	3.07%
Gladeside/Dundas/St-Damien/Pelerin																		
Haut St-Antoine/St-Antoine Nord/McKees Mill																		
St-Joseph-de-Kent/St-Grégoire/Bouctouche-Sud																		
Dixon-Point/St-Thomas-de-Kent/Cocagne																		
Renauds Mills/St-Antoine-Sud/Notre-Dame																		
Grande-Digue																		
<b>K2 (Fero)</b>		66.51	45.49	46.48	63.61	79.29	166.40	65.37	91.98	43.28	107.22	56.09	48.06	47.96	900.66	879.78	-20.88	-2.32%
Ste-Marie-de-Kent/St-Paul/Hébert/Birch Ridge																		
Coal Branch/Adamsville/Clairville/Beersville																		
Caills Mills/Smith's Corner/Fords Mills/Browns Yard																		
Pine Ridge/Ford Bank/West Branch/St-Norbert/Baila Philip																		
<b>K3 (Fero)</b>		135.81	107.21	106.59	115.68	185.14	303.56	151.07	200.96	110.69	193.80	159.71	110.00	99.98	1927.81	1880.22	-47.59	-2.47%
Bouctouche Cove/Bouctouche First Nation/St-Maurice																		
McIntosh Hill/Baie de Bouctouche																		
St-Edouard-de-Kent/Ste-Anne-de-Kent/East Branch																		
South Branch/Richibouctou-Village/Galloway																		
Jardineville/Mundleville/Childs Creek/Upper Rexton																		
Bass River/Targetville/Main River																		
Municipality of Rexton/Municipality of Richibucto																		
<b>K4 (Miller Waste)</b>		57.31	47.23	38.28	42.93	61.84	110.10	46.02	61.44	42.05	58.28	74.71	48.95	43.10	700.07	689.14	-10.93	-1.56%
Murray Settlement/Collette/Rosaireville																		
Rogersville-Est/Rogersville-Ouest/Acadieville																		
Acadie Siding/Noirville/Kent Junction/Harcourt																		
Municipality of Rogersville																		
<b>K5 (Fero)</b>		97.38	70.09	76.23	87.17	109.26	205.57	96.03	125.30	86.00	116.27	199.64	84.47	71.82	1456.72	1353.41	-103.31	-7.09%
St-Charles/St-Ignace/Canisto/St-Louis(LSD)																		
Portage St-Louis/Aldouane/Kouchibouguac/Laketon																		
Pointe-Sapin/Municipality of Saint-Louis-de-Kent																		
<b>Subtotal optimized collection/Sous-total collecte optimisée</b>		<b>512.79</b>	<b>393.35</b>	<b>394.12</b>	<b>452.33</b>	<b>634.28</b>	<b>1184.47</b>	<b>563.44</b>	<b>774.11</b>	<b>412.79</b>	<b>678.50</b>	<b>784.28</b>	<b>437.30</b>	<b>389.93</b>	<b>7332.43</b>	<b>7221.76</b>	<b>-110.67</b>	<b>-1.51%</b>
<b>Total Residential Waste/Déchets résidentiels total</b>		<b>637.03</b>	<b>487.20</b>	<b>488.27</b>	<b>565.91</b>	<b>848.64</b>	<b>1293.24</b>	<b>682.63</b>	<b>894.71</b>	<b>510.45</b>	<b>869.90</b>	<b>916.43</b>	<b>541.91</b>	<b>492.59</b>	<b>8966.19</b>	<b>8736.32</b>	<b>-229.87</b>	<b>-2.56%</b>
<b>ICI Waste/Déchets ICI</b>		<b>280.86</b>	<b>218.11</b>	<b>153.83</b>	<b>323.35</b>	<b>403.00</b>	<b>283.95</b>	<b>346.50</b>	<b>369.35</b>	<b>294.65</b>	<b>271.64</b>	<b>194.46</b>	<b>216.50</b>	<b>302.04</b>	<b>4038.93</b>	<b>3356.20</b>	<b>-682.73</b>	<b>-16.90%</b>
<b>CD Waste/Déchets CD</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2.36</b>	<b>0.00</b>	<b>2.06</b>	<b>10.05</b>	<b>2.36</b>	<b>-7.69</b>	<b>-76.52%</b>
<b>Grand Total</b>		<b>917.89</b>	<b>705.31</b>	<b>642.10</b>	<b>889.26</b>	<b>1251.64</b>	<b>1577.19</b>	<b>1029.13</b>	<b>1264.06</b>	<b>805.10</b>	<b>1141.54</b>	<b>1113.25</b>	<b>758.41</b>	<b>796.69</b>	<b>13015.17</b>	<b>12094.88</b>	<b>-920.29</b>	<b>-7.07%</b>

### Programme RDD | Résidus domestiques dangereux

L'année 2018 marqua la dernière année du programme RDD sous la forme que nous connaissons. L'offre de service sera bonifiée en 2019, comme expliqué dans la section Projets pour l'année 2019. Ceci étant dit, voici les endroits que l'unité mobile d'Eco360 a visités :

- Saint-Louis, le 5 mai 2018
- Cocagne, le 9 juin 2018
- Harcourt, le 15 septembre 2018
- Aldouane, le 3 novembre 2018

Comme chaque année, la collecte des RDD fut un grand succès auprès de la population de la région du comté de Kent. La conscientisation de la population envers la bonne gestion des RDD fait en sorte que les journées de collecte sont très fréquentées. En leur offrant un service comme celui des journées RDD, les gens peuvent se débarrasser de ces produits de façon adéquate.

Un total de 797 véhicules sont passés lors des jours de collecte, pour une diminution de 654 véhicules par rapport à 2017. Cette diminution est surtout attribuable au faible taux de participation pendant l'événement de Harcourt où seulement 19 véhicules ont été comptabilisés.

Voici certains des produits qui ont été apportés lors des quatre journées de collecte :

	2017	2018
<i>Huile usée</i>	2 605 litres	1 890 litres
<i>Essence</i>	320 litres	530 litres
<i>Bonbonne de propane (20 lb et +)</i>	143 bonbonnes	150 bonbonnes
<i>Bonbonne de propane (1 lb)</i>	530 bonbonnes	560 bonbonnes
<i>Batterie de voiture</i>	141 batteries	50 batteries

La collecte des RDD a permis de détourner 18,90 tonnes de produits dangereux du site d'enfouissement et de notre environnement. Pour ce qui de la collecte des piles usées, un changement dans la comptabilisation des données en 2016 fait en sorte qu'il est difficile d'avoir des chiffres concrets. Il y a toujours entre 5 et 7 collectes de piles usées, lesquelles permettent de détourner environ 2 à 4 tonnes de piles du site d'enfouissement.

### **Projets pour l'année 2019**

L'année 2019 s'annonce comme une année où le travail de collaboration sera mis de l'avant ainsi que l'exploration des possibilités d'améliorer les services offerts à la population en général. Un nouveau service sera mis en place avec la collaboration d'Eco360. Les éco-dépôts seront introduits sur le territoire du comté de Kent en 2019 afin de permettre aux résidents d'y apporter des déchets encombrants, RDD, pneus et autres. À la suite d'une demande de financement au Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE), le comité ad hoc va continuer le travail d'évaluation en lien avec les coûts de la collecte. Une réponse favorable à la demande auprès du FFE permettra de réaliser une étude de faisabilité afin de créer un plan de gestion intégrée des matières résiduelles.

### **Mot de la fin**

Comme nous pouvons le constater, l'année 2018 a été remplie de belles réussites pour la division des services de déchets solides et les partenaires de cette dernière, mais certains défis demeurent. L'année 2019 sera une continuité de ces succès pour l'ensemble des services gérés par la Commission et des pistes de solutions seront envisagées pour ce qui touche la collecte dans son ensemble.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration de leur dévouement et leur soutien quant à l'offre de meilleurs services en matière de gestions de déchets solides et pour leur exprimer ma reconnaissance. J'aimerais également remercier tous nos partenaires pour le travail accompli durant l'année 2018. Enfin, je tiens aussi à souligner le travail de soutien du Comité technique sur la gestion des déchets solides.

Grâce aux efforts de chacun, la CSRK peut se dire fière des accomplissements en ce qui a trait au maintien d'un service de qualité pour les gens de la région du comté de Kent.

Le directeur de la division des services de déchets solides,  
Eric Demers

## **12. Rapport des activités de communication**

L'année 2018 a été marquée par une volonté accrue de faire rayonner l'ensemble des services de la CSRK du côté des communications. Depuis 2015, en raison de l'obtention de la gestion des contrats de collecte des déchets et de la mise en place d'un programme obligatoire de triage des ordures à domicile, la population de Kent associait trop fréquemment nos nom et logo à la gestion des déchets. Nous avons donc sauté sur l'occasion de diriger le projecteur sur tous nos services au courant de l'année.

### **Outils promotionnels et publications**

**Parlons Kent!** | À la suite du succès du bulletin Parlons déchets! de 2017, la CSRK a décidé de présenter l'ensemble de ses services à sa population en créant le bulletin Parlons Kent! L'envoi d'un bulletin directement au domicile de notre population a une incidence beaucoup plus importante et mesurable que certains médias traditionnels. Notre coordonnatrice de projet a même pu faire la promotion de cette nouvelle publication à l'émission Le Réveil de Radio-Canada ainsi que sur les ondes de CJSE, à l'émission

du matin. Cette démarche s'est révélée un grand succès et les commentaires reçus faisaient l'éloge des couleurs attrayantes et des renseignements pertinents qui composaient nos bulletins.

**Déchets encombrants** | En raison d'un changement dans les contrats de collecte, nous n'avons pas pu publier l'horaire de collecte des déchets encombrants dans le bulletin *Parlons Kent!* du printemps. Nous avons donc créé un autre bulletin concernant les changements majeurs qui seraient apportés aux collectes de déchets encombrants. Il fut accompagné de plusieurs séances publiques portant sur les nouvelles réglementations pour assurer le respect des consignes par la majorité. Enfin, deux employés ont fait la tournée du territoire afin d'inspecter les piles de déchets encombrants et donner une chance aux résidents de corriger le tir avant la venue des éboueurs.

**Autres outils promotionnels** | L'impression du calendrier de collecte des matières résiduelles ainsi que la mise à jour du site Web et de la page Facebook de la CSRK sont des stratégies de communication qui sont demeurées en place et inchangées en 2018.



### Sécurité publique

En 2017, un comité ad hoc a mis en place une série de recommandations à l'intention du CA de la CSRK par rapport aux mesures d'urgence. Depuis, nos employés ont travaillé à l'atteinte de ces recommandations afin de soutenir notre population en temps de crises. En plus de maintenir une collaboration étroite avec le coordonnateur régional en mesures d'urgence, voici trois initiatives lancées par la CSRK durant l'année 2018 :

**Listes de 72 heures** | Ces listes contiennent les articles que chaque foyer devrait posséder afin d'être prêt en cas de pannes majeures. Nous avons adopté une approche visuelle aux listes pour les rendre le plus accessibles possible et nous les avons aussi personnalisées selon la région où les clients demeurent, en indiquant notamment le centre de réchauffement le plus près de chez eux. Les listes ont été envoyées aux résidents en début d'année.

**Journée de sécurité publique** | Afin d'offrir des formations pour aider les citoyens à mieux se protéger, la CSRK a lancé en 2018 la première ronde des journées de sécurité publique. Ces événements familiaux gratuits offraient aux participants des ateliers et formations, des démonstrations, des barbecues, une exposition de véhicules et équipements d'urgence et bien plus. Les quatre événements ont eu lieu à Rexton, Bouctouche, Rogersville et Cocagne. Ces journées furent un grand succès et ont grandement été appréciées par les participants.

**Application mobile** | L'application mobile « Kent Recycle » avait déjà bien fait ses preuves en 2017. Sachant très bien que les gens se fient de plus en plus à leur appareil mobile pour obtenir de l'information, la CSRK a décidé d'augmenter son offre de service. L'application mobile a donc fait peau neuve pour devenir « Kent Services » et inclure des avis avant, pendant et après une situation de crise.



## **Fonds en fiducie pour l'Environnement**

Notre coordonnatrice de projet était fière de représenter de nouveau les communicateurs des 12 commissions provinciales pour la diffusion d'une campagne publicitaire numérique et dans les cinémas portant sur les résidus domestiques dangereux (RDD) et les matières recyclables. La somme importante de 70 000 \$ a été accordée au Comité de réduction des déchets du Nouveau-Brunswick par la province. Le matériel promotionnel a été créé par la firme McQuinn Media et a été diffusé dans 11 différents cinémas de la province. De plus, 20 courtes vidéos ont aussi été créées pour une campagne numérique qui sera lancée en début 2019.

Le comité continue son travail de communication et sensibilisation à l'échelle provinciale. Même si ce ne sera pas Kent qui gèrera la prochaine demande de fonds, notre employée continuera de jouer un rôle actif au sein de groupe pour la promotion des pratiques optimales de gestion des matières résiduelles résidentielles.

## **Événements communautaires**

Comme chaque année, la division se déplace afin de rencontrer la population dans tous les recoins de la région. Les événements auxquels nous prenons part nous permettent de joindre une grande diversité de résidents qui en temps normal ne nous contacterait peut-être pas, ou ne pourrait se rendre à nos rencontres plus officielles.

En 2018, nous avons observé une augmentation de 11,8 % du nombre de citoyens avec lesquels nous avons interagi, passant d'un total de 1666 à 1862.

## **À venir en 2019**

Les efforts en communication continueront en 2019. Les publications comme le bulletin *Parlons Kent!*, les calendriers de collecte et les listes de préparation de 72 heures seront de nouveau envoyés à nos citoyens. Nos médias sociaux et notre site Web continueront à jouer un grand rôle dans la promotion de nos services et une entente a été conclue avec Brunswick News pour qu'on ne mette pas de côté les médias traditionnels.

Sur le plan des mesures d'urgence, le concept des journées de sécurité publique sera évalué et modifié afin de faire un retour en force en 2019. De plus, un nouvel outil, soit un accroche-porte réfléchissant, sera testé et distribué en 2019. Il permettra à nos citoyens d'indiquer à leur voisinage qu'ils vont bien et n'ont pas besoin d'aide pendant des temps de crise.

Une demande de financement a été soumise au FFE pour que la région de Kent accueille la deuxième édition de la Foire verte, initiative créée dans la région de Miramichi en 2018. Si les fonds nous sont accordés, la foire aura lieu à l'automne 2019 pour faire la promotion des pratiques optimales vertes dans différents secteurs comme la gestion des déchets résidentiels, la consommation de l'énergie, la réduction des émissions du carbone, etc. Un événement à ne pas manquer!

Enfin, les employés de la Commission continueront à participer à des événements communautaires en 2019. Le Congrès mondial acadien sera une occasion en or pour faire valoir les belles initiatives de notre organisme auprès des habitants du coin et des touristes. Afin d'augmenter la visibilité de la Commission en entier, les panneaux de notre kiosque seront modifiés pour y présenter tous les différents services offerts par notre organisme.

La coordonnatrice de projet en sensibilisation et éducation du public,  
Isabelle Godin

Commission de services  
régionaux de Kent



Kent Regional  
Service Commission

**Bouctouche**

104, boulevard Irving, Unité 1  
Bouctouche, N.-B. E4S 3L5  
Tél.: (506) 743-1490  
Fax : (506) 743-1491

**Richibucto**

25, boulevard Cartier, Unité 145  
Richibucto, N.-B. E4W 3W7  
Tél.: (506) 523-1820  
Fax : (506) 523-1821

[www.csrk.ca](http://www.csrk.ca)

1-855-588-1125 (sans frais)